

# Un indice très ambitieux

Proposée par la Fondation IDEA, la création d'un indice technologique boursier n'est pas pour tout de suite

Par Aude Forestier

Et si le Luxembourg se dotait d'un indice boursier technologique? C'est en tout cas l'idée développée par Thomas Valici, économiste à la Fondation IDEA.

Dans un article publié sur le blog du think-tank de la Chambre de commerce, il présente le «LuxX Tech», ce nouvel indice qui valoriserait, dans un premier temps, un petit nombre de start-up luxembourgeoises à fort potentiel de croissance. L'idée lui est venue en lisant un article dans la presse française. Celui-ci indiquait que le secrétaire d'Etat au Numérique français Mounir Mahjoubi confirmait la création d'un nouvel indice boursier sur la place financière parisienne, le «Next 40». Dédié aux jeunes pousses du numérique, visant à valoriser les 40 start-up hexagonales à «plus fort potentiel mondial», il serait «calqué» sur le CAC 40. «Je me suis dit que ça pourrait être une opportunité pour le Luxembourg», dit l'économiste.

## Plus de revenus pour l'Etat

Les raisons ne manquent pas. La mise en place d'un nouvel indice boursier serait en ligne directe avec la transition amorcée depuis quelques années par l'Etude Rifkin, d'après Thomas Valici. Cela pourrait être une aubaine pour la place financière en terme de retombées médiatiques et promouerait d'une certaine manière le label «Made in Luxembourg».

Un autre avantage, et non des moindres, les revenus de l'Etat luxembourgeois croîtraient directement et indirectement. En effet, ce dernier est présent dans l'actionariat de la Bourse (LuxSE) via la Spuerkeess à 22,75 % et la BIL à 21,41 %. Des recettes fiscales seraient perçues directement grâce à l'imposition des bénéfices supplémentaires de LuxSE et à la TVA à travers les services qu'elle propose.

L'autre argument en faveur du LuxX Tech étant qu'il permettrait à «certaines personnes privées d'investir dans le secteur financier». Les fonds de Private Equity et de Venture capital (capital risque en français) «seraient intéressés par le LuxX Tech», avance l'économiste. «Ça boosterait la place financière», complète-t-il.

## On pourrait introduire cinq sociétés via un appel d'offre.

Evidemment, il faut faire attention à ne pas introduire n'importe quelle jeune firme technologique dans cet indice. Thomas Valici évoque dans son article «un jury indépendant» qui «choisirait certaines start-up pour former l'indice à condition qu'elles aient un fort potentiel économique et international». Ne sachant pas exactement combien de start-up il y a actuellement dans le pays et surtout combien ont une visée technologique, le spécialiste de la Fon-

dation IDEA rétorque: «ce que l'on voit, c'est qu'on pourrait en introduire cinq», via un appel d'offre. Une étude de faisabilité de ce projet conduite rapidement permettrait de quantifier exactement combien de start-up luxembourgeoises du numérique à «fort potentiel» seraient à la fois éligibles et intéressées par une introduction en Bourse.

## Une bonne publicité

Les avantages de cette dernière pour une start-up sont multiples. Avant tout, cela permet de lever d'importants capitaux. Ils serviront, par exemple, au financement d'activités de recherche et de développement, aux dépenses d'investissement ou encore à l'acquisition d'autres sociétés sans avoir à mobiliser d'importants montants de liquidité. Une introduction en Bourse est un «coup de publicité» important car le plus souvent, elle est très médiatisée. Elle profite également aux fondateurs de la société puisqu'ils peuvent percevoir plus facilement une partie de leurs gains, selon l'économiste.

Les inconvénients d'une introduction en Bourse existent. Il ne peuvent pas être négligés. En effet, une société qui décide de s'y introduire doit réaliser «un travail important de transparence de l'information et communiquer davantage sur sa stratégie et ses intentions futures», explique Thomas Valici dans son article. Cette même entreprise doit faire preuve de discrétion et cela afin d'éviter des délits d'initiés.

Si une firme décide d'entrer en Bourse, elle doit affronter les coûts de conformité et les exigences ré-

## L'immense majorité des start-up souhaiteraient être éligibles.

glementaires qui peuvent s'avérer très coûteuses (rapports financiers, honoraires d'audit, comités de surveillance comptable, location de salles pour les présentations des rapports financiers). Lorsqu'une firme entre en Bourse, elle doit être prête à affronter des «pressions supplémentaires liées aux marchés financiers». A savoir: des risques d'offres publiques d'acquisition (OPA), de rumeurs à son sujet ou encore «d'investisseurs réclamant davantage de stratégies à court

terme plutôt qu'à long terme». Prendre la décision de s'introduire en Bourse n'est pas à prendre à la légère. Thomas Valici écrit qu'une banque d'investissement «peut conseiller et aider une entreprise à peser le pour et le contre dans son nouveau projet. Chaque cas est ainsi unique et par conséquent, toute société n'est pas à introduire en Bourse».

## LuxX Index, un indice traditionnel

Inauguré en janvier 1999 avec 1.000 points de base, l'indice est composé par les secteurs de l'économie traditionnelle (la sidérurgie avec Aperam et ArcelorMittal, la Finance avec Brederode, Luxempart et ReinertInvest, les médias avec RTLGroup, les télécommunications avec SES et l'agro-in-

dustrie avec Socfinaf et Socfinasia). La Société européenne des satellites pèse 20 % dans le LuxX Index tout comme ArcelorMittal. Avec la présence du LuxXTech, «on ne veut pas que le LuxX Index soit remis en cause», prévient l'économiste.

Justement, qu'en pense la principale intéressée? Maurice Bauer, le secrétaire général de la Bourse de Luxembourg pense qu'il faut «d'abord créer un écosystème de start-up, en matière de FinTech et dans d'autres domaines». Cet indice technologique doit apporter de la valeur ajoutée, dit-il. Soulignant la pro-activité du gouvernement qui a créé un cadre légal, il affirme que l'économie luxembourgeoise a besoin de cette diversification. Il insiste sur un point important: la création d'un lien avec l'économie réelle. «Il faut faciliter l'accès au capital de ces sociétés.» Pour l'instant, il est trop tôt pour mettre sur pied cet indice technologique.

A la question de savoir si les start-up luxembourgeoises technologiques seraient prêtes à intégrer cet indice s'il existait, Jérôme Grandidier, le président de la Fédération luxembourgeoise des start-up (FLUS) répond: «l'immense majorité des start-up souhaiteraient être éligibles». Le financement des jeunes pousses est «un problème majeur» au Grand-Duché. «Il est impératif de créer un système de financement qui couvre toutes les phases de développement» avec un Tax Shelter pour financer l'early stage, un fonds de scale-up pour les développer afin de les préparer pour une entrée dans le LuxX Tech.



A la Bourse de Luxembourg (LuxSE), il existe déjà deux séries d'indices le LuxX Index et le LuxXRI (responsible investment). La création d'un indice technologique ne poserait pas de problème, selon Maurice Bauer, le secrétaire général. Photo: Anouk Antony



Thomas Valici, de la Fondation IDEA, plaide en faveur de la création d'un indice boursier au Luxembourg. Photo: Chris Karaba